



Madame Anne DEBAR

DRH

METTL

Arche Sud

92055 PARIS LA DÉFENSE CEDEX 04

Paris, le 10 juillet 2026

N/Réf : ZN/LJ/26054

Objet : Urgence à lever les blocages budgétaires entravant les mobilités entre ZGE avant les décisions d'affectation de l'été

Madame la Directrice des ressources humaines,

Depuis le début de l'année, Force Ouvrière n'a cessé d'alerter vos services sur les conséquences des contraintes budgétaires qui empêchent aujourd'hui de nombreuses mobilités entre zones de gestion des effectifs (ZGE).

Les retours de terrain convergent tous vers le même constat : ces blocages produisent une situation perdant-perdant dont personne ne sort gagnant.

Les services, tout d'abord, peinent à pourvoir des postes pourtant indispensables à la continuité de leurs missions. Les vacances d'emplois s'allongent, les collectifs de travail se fragilisent et les difficultés de fonctionnement et la souffrance au travail s'aggravent.

Les agents, ensuite, voient leurs projets professionnels ou personnels durablement compromis. Certains ne peuvent concrétiser une mobilité pourtant nécessaire pour répondre aux règles de gestion imposées par l'administration, ou construire le parcours professionnel auquel ils aspirent, ou répondre à leurs contraintes personnelles. Plus préoccupant encore, ces contraintes budgétaires sont susceptibles de faire obstacle à la mise en œuvre de priorités légales de mutation, ce qui pose une véritable question de sécurité juridique et d'égalité de traitement.

À cela s'ajoute désormais une contrainte de calendrier particulièrement forte.

Comme vous le savez, les opérations de fiabilisation des données RH en préparation des élections professionnelles de décembre 2026 conduiront à un gel des mouvements à compter du 1er octobre prochain. Dans ces conditions, les décisions d'affectation qui seront prises au cours de l'été constituent, dans les faits, la dernière fenêtre permettant de répondre aux besoins des services et aux attentes légitimes des agents avant plusieurs mois.

Renvoyer les situations aujourd'hui bloquées à 2027 reviendrait à prolonger inutilement des difficultés déjà anciennes, au détriment tant des employeurs que des personnels. Une telle perspective serait difficilement compréhensible alors même que les postes existent, et que l'expérience démontre que le ministère rend régulièrement de la masse salariale en fin d'année.

Force Ouvrière vous demande en conséquence de prendre, sans délai, les décisions nécessaires afin de lever ces freins budgétaires et de permettre aux services de procéder aux affectations attendues dans le cadre des campagnes de mobilité de l'été. Nous ne pourrions accepter que « le frein à main reste bloqué » pour les mobilités des agents et que le ministère procède à des recrutements contractuels de pure opportunité en fin d'année.

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20

📠 01 48 24 38 32



Au-delà de la situation immédiate, cette nouvelle crise illustre les limites d'un système où les arbitrages budgétaires et les effets d'un fractionnement de la gestion des plafonds d'emplois prennent le pas sur la gestion des compétences, des parcours professionnels et des besoins des services. Une réflexion plus globale devra être engagée afin que de telles situations de blocage ne puissent plus se reproduire.

Dans l'attente des mesures que vous ne manquerez pas de prendre sur ce dossier particulièrement urgent, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice des ressources humaines, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général



Zaïni NIZARALY

